Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 148 (2003)

Heft: 4

Artikel: La brigade blindée 2 et l'Armée XXI

Autor: Jeanty, Bernard

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-347116

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



La brigade blindée 2 et l'Armée XXI

lssue de la création des 5 brigades blindées dans le cadre d'Armée 95, la brigade blindée 2 est caractérisée par son bilinguisme et sa richesse multiculturelle. Ses quelque 6000 hommes et femmes proviennent de dix cantons (AG, BE, BL, BS, FR, LU, OW, VD, VS, ZH), et chacun comprend la langue de l'autre.

Maj EMG Bernard Jeanty 1

Force de réaction en cas de crise, la brigade blindée est la plus importante formation d'intervention en main du commandant opératif. Sa mission consiste à emporter la décision. Elle est engagée pour la prévention d'attaques-surprise dans le cadre des engagements opératifs de sûreté, la préservation démonstrative de la souveraineté, le combat retardateur, la lutte contre les aéroportages et le maintien de la cohésion entre les corps d'armée.

La brigade blindée 2, subordonnée à l'Armée, serait engagée par le commandant en chef pour faire pencher la balance aux points chauds de la bataille. Toutefois, elle pourrait aussi être attribuée à un corps d'armée.

Le 1^{er} janvier 1995, le brigadier Jean-Pierre Badet relevait le défi de la création de cette Grande Unité en réunissant les conditions initiales optimales pour la réussite d'un projet exigeant: l'amalgame et l'instruction d'une formation hétérogène et diversifiée en une unité interarmes visant l'aptitude au combat. Cet élan fut repris et

développé par les commandants successifs, à la mi-1999 par le brigadier Ulrich Zwygart et, en 2001, par le brigadier Jean-François Corminbœuf, qui la commande encore aujourd'hui.

Des tests et des exercices

Neuf années se seront écoulées durant lesquelles la brigade blindée 2 a acquis sa maturité sur le plan de l'instruction. Cependant l'introduction de nouveaux matériels, l'assimilation de systèmes d'armes récemment introduits, de techniques de combat (SE-235, Panzerfaust, Stinger, obusiers blindés (KAWEST «kawestés» «Kampf-Wert-Steigerung»), véhicule d'exploration, FARGO (nouvelles structures de communications de données pour l'artillerie), la nouvelle technique de tir de combat et le rythme bisannuel des cours ont souvent pris le pas sur la formation au combat, si bien que le comportement tactique s'est avéré parfois lacunaire.

Pourtant, chaque échelon et état-major ont été constamment exercés, tant dans des exercices de simulation que dans le terrain. Les exercices «MATURITÉ I-III» ont constitué en 1999, 2001 et 2003 les éléments centraux du contrôle de l'aptitude à l'engagement. L'état-major de brigade les adaptaient à chaque bataillon ou groupe, fixant les attentes et le niveau à atteindre. Ils se composaient d'un exercice d'état-major, d'une phase d'entraînement des formations, durant laquelle chaque unité était testée et appréciée dans des modules spécifiquement thématisés. Pour les compagnies de chars par exemple, il s'agissait d'une halte assurée, d'une approche, d'un combat de rencontre, d'une attaque dans le mouvement, du comportement au but intermédiaire et de la réorganisation. «MATURITÉ I-III» ont apporté au commandant de brigade, non seulement une standardisation, mais aussi un outil d'appréciation objectif du niveau d'instruction de la troupe.

Parce que la brigade se veut fidèle à sa mission de défense dynamique du pays, d'aucuns ont pu observer, lors de nombreux exercices, la présence de ses chars de la plaine de la Broye à Schaffhouse, du Grosses Moos au Weinland zurichois, mais aussi sur les places d'instruction et de tirs de Bure, Wichlen ou Hinterrhein.

^{RMS} N° 4 – 2003

Le maj EMG Jeanty est licencié en droit de l'Université de Neuchâtel avec une formation postgrade en droit international (LL.M., Université de Nottingham) et en politique de sécurité (Institut des hautes études internationales de Genève). Il fonctionne comme chef de la section Maîtrise globale des armements et du désarmement à l'Etatmajor général. Of EMG Opérations à l'état-major de la brigade blindée 2.



Entraînement sur simulateurs et dans le terrain

La brigade a également profité d'exercices de simulation de conduite à Kriens avec «SCHNELLER FUCHS» en 1998, «TASSON RAPIDE» en 1999 et «CENTAURE» en 2002. Sous la direction du corps d'armée de campagne 1, il s'agissait notamment de «planifier des actions offensives dans des secteurs prédéterminés» et «d'engager la réserve opérative du corps d'armée». A l'ère de l'information et de l'informatique, chacun a pu se rendre compte combien nos forces armées suisses n'échappaient pas aux nouvelles technologies. En effet, un centre de simulation comme Kriens permet de mettre les décideurs devant de nombreux choix tactiques. A tout moment, ils doivent gérer de nombreuses informations. Les pro-

cessus de prise de décision sont constamment exercés et il s'agit de combiner le rythme de conduite avec le niveau tactique approprié, alors que toute planification peut être remise en cause face aux développement inattendus de la situation.

Afin de se rapprocher le plus près possible de la réalité, la technique de simulation a fait un pas en avant avec l'introduction du simulateur «ELTAM» à Thoune. La brigade l'a «inau-

Pz 2		Pz x	Stab Pz Br Stabsbat 2 Pz Br Stabskp 2 Pz Br D Kp 2 Mech Aufkl KP I/2 Pzj Kp II/2 Cp trm br bl III/2 San Kp IV/2 Ristl Kp V/2
A 12	Stab Pz Bat 12 Pz Stabskp 12 Pz D Kp 12 Pz Kp I/12 Pz Kp II/12 Pz Kp III/12 Pz Gren Kp IV/12	A LEO	EM bat chars 15 cp EM chars 15 cp S chrs 15 cp chars I/15 cp chars II/15 cp chars III/15 cp gren chars IV/15
# Ø 2	Stab Mech Bat 2 Mech Stabskp 2 Mech D Kp 2 Pz Gren Kp I/2 Pz Gren Kp II/2 Pz Gren Kp III/2 Pz Gren Kp IV/2 Pz Kp V/2	A @ 2	EM gr ob bl 2 bttr dir feux ob bl 2 bttr S ob bl 2 bttr ob bl I/2 bttr ob bl II/2 bttr ob bl III/2
# 22	Stab L Flab Lwf Abt 22 L Flab Lwf Stabsbttr 22 L Flab Lwf Bttr I/22 L Flab Lwf Bttr II/22	J G 34	Stab G Bat 34 G Stabskp 34 G Tech Kp 34 Pz Sap Kp I/34 Pz Sap Kp II/34 Pz Sap Kp III/34

La brigade blindée 2 aujourd'hui.

18

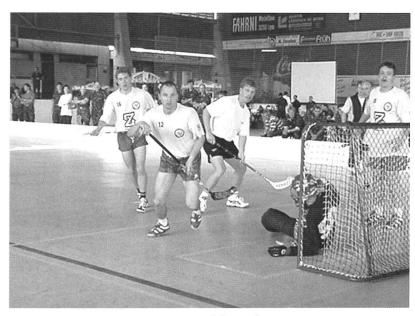


guré» durant ses cours techniques tactiques (CTT) de l'année dernière. Ce système rend possible des exercices réalistes à l'échelon des bataillons et des compagnies, qui permettent aux équipages de visualiser à l'échelle 1:1 le déroulement, non seulement de leurs actions, mais aussi de celles de l'adversaire dans un terrain fictif mais pourtant très proche de la réalité. Si les participants en ressortent enrichis, ils reconnaissent néanmoins les limites de tels simulateurs qui ne sauraient remplacer des manœuvres réelles à grande échelle dans le terrain.

Une autre première suisse fut également lancée en novembre 2001 dans la cadre de l'exercice «DAVEL». Si l'entraînement des états-majors, des formations d'état-major, d'appui et de transmission n'avait rien en soi de nouveau, un nouvel accent a été porté sur l'utilisation du Réseau intégré de télécommunications militaires (RITM) et sur l'exploration opérative. De précieux enseignements techniques et opérationnels ont pu être tirés et exploités en vue des développements de la conduite mobile des futures brigades blindées.

A côté de cette réalité «high tech», la brigade a aussi apporté son soutien à la population en mettant à disposition ses moyens du génie, notamment lors des dégâts à Riggisalpbach dans la région du lac Noir en août 1997 ou au profit de la Fête fédérale de lutte à Nyon, en août 2002.

«Mens sana in corpore sano», disait Juvénal. La brigade a toujours soutenu les acti-



«Mens sana in corpore sano» en dehors du service.

vités hors du service. Pour chaque commandant, le sport a été perçu, non seulement comme un but en soi, mais aussi comme une plate-forme idéale ouverte à tous les membres de la brigade, leur permettant de se rencontrer et de cultiver l'esprit de corps. Conjointement organisés avec la Felddivision 3, les concours ont offert un large palette de disciplines tant en hiver à la Lenk (ski de fond, ski alpin, carving, snowboard, telemark), qu'en été à Worb (cross, d'orientation, VTT. course hockey en salle). A elles seules, la Felddivision 3 et la brigade blindée 2 totalisent à ce jour la moitié des participants aux manifestations de sport militaire organisées par l'ensemble de notre armée!

Au terme de ces neuf années d'activités, il serait présomptueux de tirer un bilan du niveau d'instruction de la brigade blindée 2, mais il s'agit de garder en mémoire la finalité et la

mission d'une brigade blindée: l'aptitude au combat en tant que Grande Unité. Si l'aptitude au combat est maîtrisée aux petits échelons (preuve en soit les bons résultats obtenus par les équipages de la 2 lors des championnats internationaux des troupes blindées «SWISS TANK CHALLENGE»), il y a encore beaucoup d'instruction et de travail à mener, afin de faire de la brigade un élément de combat apte à vivre et survivre dans un environnement hostile.

Perspectives et considérations liées à l'Armée XXI

L'armée XXI offre beaucoup d'espoir de voir combler les lacunes existantes et de marquer un effort principal sur l'aptitude au combat à tous les échelons. La poursuite des exercices d'évaluation systématique et le retour au rythme annuel

19 RMS N° 4 – 2003



Un Leopard en pleine action.

des services devraient grandement contribuer à ce but. Si l'instruction sur simulateur reste un outil de travail économique et performant, il faut pourtant effectuer régulière-



Une équipe Stinger.

ment des manœuvres de brigade à l'échelle 1: 1. De tels déploiements pourraient se comparer à «BUBENBERG», un exercice d'engagement de la brigade blindée 2 en 1995, qui impliquait tant les états-majors que les unités dans le Grosses Moos. Elles pourraient même se dérouler en coopération avec des partenaires étrangers.

Dans sa structure de base, l'Armée XXI comprend deux brigades blindées, chacune disposant d'un bataillon d'aide à la conduite (bat FU), d'un bataillon d'exploration, de deux bataillons de chars et d'un bataillon de chars de réserve, de deux bataillons de grenadiers de chars et d'un bataillon de grenadiers de chars de réserve,

d'un groupe d'artillerie et d'un bataillon du génie.

L'armée XXI sera engagée selon le principe de la modularité, c'est-à-dire qu'en vue d'un engagement, des formations d'engagement seront constituées sur mesure en fonction de la mission. Notre future armée ne devrait pas être engagée dans sa structure de base, mais sous la forme de brigades à dominante blindée ou d'infanterie mécanisée. Ces Task forces mécanisées seront donc principalement composées de formations d'exploration, de chars de combats, de grenadiers de chars et moyens de soutien à l'engagement. Elles joueront un rôle décisif dans la gestion des crises, donc d'opérations de sûreté



sectorielle dynamique. Bien que ces *Task forces* ne soient pas principalement des moyens destinés à des opérations de sûreté sectorielle, leur seule présence donnera un signal clair à un adversaire potentiel. Dans certaines situations particulières, elles seront un élément stabilisateur important de par leur effet psychologique.

Avec la fin de la guerre froide et la période de détente qui l'a suivie, on a pu douter de la nécessité et de l'existence de brigades blindées dans notre pays. Cette appréciation à court terme est remise en cause par l'incertitude sécuritaire d'aujourd'hui et les développements aux portes du continent européen. L'existence de brigades blindées et leur état de préparation contribuent à la crédibilité de la politique de sécurité de la Suisse. Comme formation à l'exercice ou à l'instruction, elles ont une influence positive sur le maintien de la paix et elles contribuent à la stabilité au centre de l'Europe. Enfin elles représentent l'assurance que notre pays et sa population peuvent déterminer li-



Une batterie de M-109 en position de feu.

brement leur destin et assurer la souveraineté.

Que deviendra la brigade blindée 2?

Pour autant que le référendum contre le projet «Armée XXI» soit rejeté par le peuple et les cantons, la brigade blindée 2 sera dissoute en fin d'année. Cependant, la nouvelle brigade blindée 1 «Ouest», qui est en voie de constitution, résultera d'une fusion des moyens des brigade blindée 1 et 2 actuelles. Environ 50% des corps de troupe et unités de la brigade blindée 2 sont prévus pour cette «union». Ils apporteront des expérience et une expertise qui pourront ainsi perdurer.

Les 2 nouvelles brigades blindées d'Armée XXI.

En intégrant la brigade blindée 1 «Semper fidelis», la brigade blindée 2 «Crede et aude», avec son savoir-faire et son esprit bilingue, restera également fidèle aux valeurs auxquelles les femmes et hommes de la brigade blindée 2 ont toujours cru, aux actions qu'ils ont osé et réalisé aux cours de leurs neuf années d'existence.

B. J.